

2 juillet 2011

RAPPORT MORAL 2010

1. Contexte de l'action du GRDR

Le réveil démocratique arabe nous interpelle. La jeunesse et, derrière elle, les populations d'Afrique du Nord et du Proche et Moyen-Orient manifestent et expriment avec un immense courage leur aspiration à davantage de liberté et de droits. Les dictatures reculent, d'autres sont menacées, mais rien n'est encore acquis. Sommes-nous en face d'un événement comparable à la chute du mur de Berlin ? Trop tôt pour en être sûrs. Les profiteurs de l'ancien système peuvent encore le replâtrer. Les pays riches peuvent continuer à hésiter devant les risques géopolitiques de changements non maîtrisés, d'autant qu'ils n'avaient pour l'essentiel rien vu venir.

Seule certitude pour nous : l'éducation et les moyens de communication rendent ces évolutions inévitables également au sud du Sahara. L'Europe ne sera pas en reste. Les mouvements d'indignation sur les places en Espagne et en Grèce témoignent de formes nouvelles d'appel à un monde plus juste et plus solidaire, qui s'exportent du sud au nord de la Méditerranée.

Ceci renvoie au GRDR des questions stratégiques. Place à accorder à certains sujets : droits humains, droits culturels, démocratie locale au Sahel au-delà de la seule décentralisation formelle, jeunesse d'ascendance étrangère en France et en Europe, émergence de nouveaux médias, rôle des réseaux sociaux...

Les migrants en Europe sont au cœur de l'actualité. Devant les images des mouvements de population provoqués par le réveil arabe, les Européens regardent l'île de Lampedusa, la frontière franco-italienne et la Méditerranée. Ils s'inquiètent et sont tentés de stigmatiser ces migrants. Les Sahéliens, eux, voient d'abord le retour au pays des immigrés d'Afrique du Nord et notamment de Libye.

Le contexte provoque des crispations nationalistes en France, comme en Europe autour des étrangers. La binationalité, qui n'est que la traduction dans le droit de notre passé colonial, s'invite dans le débat politique. L'islam se retrouve stigmatisé, notamment à travers des « maladroites » successives des gouvernants en France autour de l'identité nationale ou de la laïcité. Le multiculturalisme et l'interculturalité sont vécus comme des atteintes aux normes identitaires des pays européens.

Enfin, n'oublions pas que 2012 verra des élections présidentielles dans trois pays où est présent le GRDR : France, Mali, Sénégal. Il y a là des occasions importantes pour parler des migrations et du codéveloppement. Le GRDR devra renforcer son investissement dans les lieux où s'analysent ces réalités complexes, que ce soit au niveau national ou européen.

L'insécurité au Sahel inquiète les étrangers occidentaux. La situation a aujourd'hui d'abord des conséquences en termes d'image du Sahel. Il ne faut cependant pas sous-estimer les risques d'imbrication entre trafics transsahariens, revendications islamistes et de certains groupes ethniques, allant de pair avec une multiplication des armes en circulation du fait notamment de la situation en Libye.

Une autre inquiétude réside dans un fort risque de recul de la décentralisation avec le retour de l'état centralisateur et d'une administration sécuritaire. Les coopérations décentralisées, avec lesquelles le GRDR entretient des relations étroites, sont particulièrement déstabilisées avec l'annulation contrainte de nombreux déplacements.

2. Bilan d'activités

La direction a préparé un **rapport d'activités** dont une version provisoire est mise à notre disposition pour l'assemblée générale. Cette année, nous avons souhaité que les salariés soient plus nombreux à notre assemblée générale. Je les remercie en votre nom de leur mobilisation et notamment d'avoir présenté à plusieurs voix les activités du GRDR. Sachons profiter de leur présence et du moment de convivialité qui suivra l'assemblée générale pour mieux nous connaître.

Retenons que 2010 aura été une année de **consolidation dans le volume des activités**. Celle-ci est en voie de stabilisation après une forte croissance depuis trois ans. Les activités en France et en Europe peinent cependant à trouver une place à la hauteur de nos ambitions, alors que les activités en Afrique de l'Ouest sont plutôt en stabilisation avec une diversification satisfaisante.

Les **ressources humaines** restent un point de fragilité de notre association, avec un turn-over important y inclus sur des postes stratégiques. Cette question récurrente doit être un point d'attention particulier pour nous en 2011-2012.

Un point de satisfaction. Le « **sauvetage financier** » de notre association est en bonne voie, même si il doit encore être consolidé. Ceci doit beaucoup à votre réponse collective à l'appel lancé pour les finances. Salariés et adhérents ont manifesté ensemble leur engagement à hauteur de 30 000€. Cette mobilisation a eu un effet de levier déterminant auprès des partenaires. **Le CCFD-Terre solidaire**, partenaire historique du GRDR, a accepté de nous accorder un prêt important qui améliore significativement notre bilan. **L'Agence française de développement**, qui gère désormais les ressources de subventions de l'Etat aux projets des ONG, a pour sa part analysé de près notre situation financière avant de décider de soutenir nos meilleurs projets. Merci encore à toutes et à tous d'avoir ainsi manifesté votre attachement à la pérennité de notre association !

3. Les 40 ans du GRDR

Les 40 ans du GRDR ont donné lieu fin 2010 et début 2011 à une **mobilisation importante** (salariés, Conseil d'Administration, Comités d'Orientations Stratégiques (COS), adhérents, partenaires...). Celle-ci a certainement contribué à une meilleure cohésion des « parties prenantes » de l'association. Les temps forts des 40 ans ont dépassé nos ambitions (**festival transfrontalier d'Aroundou et rencontres à la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration**). Ce résultat n'était pas acquis il y a un an ! Vous pouvez imaginer les difficultés quotidiennes à gérer en même temps les activités courantes et ces grandes rencontres, avec une mention particulière pour l'événement d'Aroundou ! Les images que nous pourrons partager après l'assemblée générale témoignent de la mobilisation et du succès rencontrés. **L'image du GRDR** à l'extérieur en a certainement bénéficié, même si cela reste difficile à mesurer en termes d'impact.

4. Vie associative

Notre association disposera à partir de ce 2 juillet 2011 d'une **Charte**. Son élaboration résulte d'un long processus associant toutes les parties prenantes. Je veux remercier toutes celles et ceux qui y ont contribué, mais tout particulièrement Jacques Dejean. Il a animé durant six mois ce processus, en France et en Afrique (comité de pilotage à Montreuil, rencontres de Bamako en décembre 2010 et de Nouakchott en mai 2011). Notre association a désormais un texte de référence sur ses valeurs et son identité. Cette charte sera lue à l'issue de l'assemblée générale, en présence de nos partenaires invités à nous rejoindre pour cette occasion.

Nous devons également vous informer du rapprochement décidé avec **le GRED**, avec fusion effective de nos deux associations au 1^{er} janvier 2012. Deux administrateurs proposés par le GRED devraient ainsi venir rejoindre notre conseil d'administration. La **collaboration avec l'association ADER** s'est poursuivie, notamment autour du portage conjoint de la construction du réseau européen Eunomad. Nous n'avons cependant pas encore réussi à dégager une vision partagée à moyen terme pour une collaboration renforcée au bénéfice de nos deux associations.

A noter quelques progrès, mais encore insuffisants, sur **la participation réelle des comités d'orientation stratégiques (COS)** à la gouvernance du GRDR. Avec les deux nouvelles candidatures proposées par les COS pour participer au conseil d'administration, ceux-ci doivent avoir un rôle plus important qu'auparavant. Il faut saisir cette opportunité pour engager une réflexion stratégique ; celle-ci devrait s'appuyer notamment sur une évaluation de la Charte des COS signée à Bobigny le 20 septembre 2008. A signaler également qu'un premier **COS a vu le jour en France** autour de notre antenne en région Nord-Pas-de-Calais.

Notre **base associative** reste encore très insuffisante en France et en Afrique, alors que les éléments sont désormais réunis pour mieux faire connaître l'association (site web, charte). Les **statuts** du GRDR doivent être revus pour s'adapter aux réalités de notre fonctionnement avec comme objectif d'adopter ensemble de nouveaux statuts dans un an.

Au niveau des réflexions stratégiques, il est important de mentionner un travail amorcé sur **les partenariats** à la rencontre de décembre 2010 à Bamako à partir de premiers exemples réussis (OMVS, CCFD, ARK notamment). Celle-ci reste encore largement inaboutie au plan de la traduction dans l'action quotidienne. Il nous faut également construire dans les mois à venir une vision partagée de notre avenir 2020, puis la décliner en plans d'action triennaux (**vision 2020 et plan d'action 2012-2014**).

5. Le point sur les priorités stratégiques fixées par l'Assemblée Générale de 2010

En Afrique, **le pôle littoral** (antérieurement appelé «pôle maritime») se construit autour de la gouvernance des écosystèmes littoraux de Casamance et du nord de la Guinée-Bissau. Des partenariats scientifiques de bon niveau sont en discussion avancée pour prendre en compte la complexité de ces milieux.

Une première ébauche de **stratégie France** a été produite par l'équipe de direction et validée par le conseil d'administration. Elle met l'accent sur l'ancrage territorial de notre action. L'agrément demandé au volontariat de service civique, avec des postes bien identifiés, la mobilisation accrue des réseaux de proximité avec la création de COS sont autant de pistes pour permettre à notre activité en France de se développer.

Du côté des partenariats européens, le **réseau européen Eunomad** se construit, mais souffre de problèmes de jeunesse. Ceux-ci pourraient même compromettre sa pérennité s'ils ne sont pas surmontés, alors qu'il y a là un enjeu majeur pour partager nos analyses et nos pratiques.

La **communication et l'information** du GRDR ont été renforcés (site web, lettres aux salariés, lettre aux adhérents), mais les retours de votre part sont encore limités malgré les appels à contribution.

La **participation au débat public** est plutôt en progrès en France (collectifs associatifs, journée à la CNHI, débats animés par les antennes...) comme en Afrique (forum de Nouakchott, FSM de Dakar, manifestations diverses...).

X X X

Orientations 2011-2012

Une Charte ne constitue pas un projet associatif, mais en fournit les bases. Seule une analyse plus approfondie du contexte et des acteurs permettra de se projeter dans le long terme. On peut cependant affirmer sans trop de risque de se tromper que :

- **la jeunesse** est trop absente de nos actions ici comme là-bas, alors que le « réveil arabe » témoigne de son rôle moteur (voir aussi ce qui se passe en Espagne et en Grèce) ; notre base associative doit s'élargir ; les COS et les salariés ont certainement un rôle particulier à jouer dans ce domaine ;
- **la culture** est un levier inestimable pour traiter de la richesse de la migration, au même titre sinon plus que les apports économiques ;
- les activités en France comme en Afrique montrent la nécessité de renforcer notre appui aux **initiatives économiques** ; il convient désormais de dépasser les seules initiatives économiques individuelles et de passer à une échelle plus large ; des pistes existent dans le champ de l'économie sociale et solidaire, mais pas seulement ;
- le GRDR doit s'ouvrir au-delà de ses partenaires traditionnels, car il doit **construire des partenariats stratégiques** pour être plus efficace et utile demain ; malgré sa spécificité et son identité affirmées, ces alliances sont pourtant nécessaires ;
- **le partenariat avec le monde de l'entreprise** devient un élément incontournable pour accompagner les stratégies territoriales et diversifier l'origine de nos ressources : le test engagé, avec l'aide de consultants, permettra d'apprendre à dialoguer avec ces acteurs locaux dans un enrichissement mutuel.

En conclusion une conviction : seul un **élargissement de la base associative** permettra de réussir l'ambition portée par la Charte, c'est à dire de monter les murs d'une construction qui a des fondations, des portes et des fenêtres, mais dont les murs et le toit restent à construire.